

ils se trouvaient hors d'état de travailler pour vivre. Avant cette institution, ces pauvres convalescents rentraient dans leurs familles déjà si appauvries par la privation de leurs gains journaliers ! Ils y venaient ajouter une charge de plus à une si grande somme de misère, laissée derrière eux en entrant à l'hospice, et ouverte devant eux en en sortant.

Une pieuse et noble dame avait compris un tel malheur, et, pour compléter l'œuvre de Marie de Médicis, elle se hâta de fonder cette utile maison ; ce qui eut lieu par contrat du 30 mars 1650, en faveur des Frères de la Charité.

Dame Angélique de Faure, veuve de Claude de Bullion, surintendant des finances, garde des sceaux et président à mortier, est la fondatrice, longtemps ignorée de cet hôpital. Son humilité avait interposé un autre nom que le sien dans l'acte de fondation. On rapporte que M. de Bullion, son mari, ayant fait frapper, en 1640, les premiers louis qui aient paru en France, imagina de donner un dîner à cinq de ses courtisans, et fit servir au dessert trois bassins pleins des nouvelles espèces, disant à ses convives d'en prendre autant qu'ils voudraient. Chacun, dit la chronique, se jeta avidement sur ce fruit nouveau, en remplit ses poches et s'enfuit avec sa proie sans attendre son carrosse. Il est probable que la vertueuse intendante eut son lot ; mais pour racheter la honte de cette prodigalité, alors que les autres convives oublièrent leurs carrosses, elle sut ne pas oublier ses pauvres.

## V.

Il est des naufrages où tout s'abîme ; il en est d'autres où l'équipage se conserve encore quelques débris. Tout sombra, pour cet ordre ; la mer en démente engloutit personnes et biens, dans la tourmente de 89 à 93.

Cependant, vingt-neuf ans après ce sinistre, à la faveur